

Zeitschrift: Bulletin des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins, des Verbandes Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen = Bulletin de l'Association suisse des électriciens, de l'Association des entreprises électriques suisses

Herausgeber: Schweizerischer Elektrotechnischer Verein ; Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen

Band: 76 (1985)

Heft: 24

Artikel: La distribution d'énergie électrique en Valais

Autor: Ferrez, W. / Fellay, G.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-904731>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La distribution d'énergie électrique en Valais

W. Ferrez et G. Fellay

Les objectifs de l'Association valaisanne des distributeurs de courant ne se limitent pas uniquement à la distribution, mais aussi au transport ainsi qu'à la production et l'achat d'énergie électrique. Les nouveaux statuts de l'Association, adoptés en 1976, visent à renforcer à long terme la régionalisation afin d'éviter les désavantages d'un éparpillement en partie excessif de la distribution d'électricité en Valais.

Die Ziele der Walliser Vereinigung der Stromverteiler erstrecken sich nicht nur auf die Verteilung, sondern auch auf den Transport sowie die Produktion und die Beschaffung elektrischer Energie. Um die Nachteile der teilweise starken Zersplitterung der Stromverteilung im Wallis zu vermeiden, streben die 1976 neu beschlossenen Statuten der Vereinigung längerfristig eine Stärkung der Eigenständigkeit ganzer Regionen an.

1. Situation de la distribution en Valais

La situation actuelle de la distribution en Valais est caractérisée par une diversification excessive, tant du point de vue dimension que du point de vue structure (fig. 1). Il en résulte un rendement non optimisé qui exige révision à plus ou moins long terme.

Les principales sociétés ou services intercommunaux

Tableau I

Nom de la société ou du service	Nombre de communes desservies	Energie distribuée en millions de kWh/an
SI Sion	20	242
SI Sierre	17	145
Lonza AG	40	118
FMV S.A.	13	113
EWBN AG	5	68
SFMGE	5	44
DALA AG	5	33
Ernen-Mühlebach AG etc.	5	13

Les principales régions ou services communaux

Tableau II

Nom du service ou de la région	Energie distribuée en mio de kWh/an
SI Zermatt	51
SI Bagnes	46
SI Martigny	39
SI St-Maurice	17
SI Fully	15
SI Orsières etc.	11

A fin 1983, la population desservie était de 218 000 habitants sur 163 communes. La distribution est assurée par 18 sociétés ou services intercommunaux (voir tab. I) et 35 régions ou services communaux (voir tab. II).

2. Historique

C'est le 10 août 1959 que furent constitués à Sion deux comités provisoires, l'un représentant les produc-

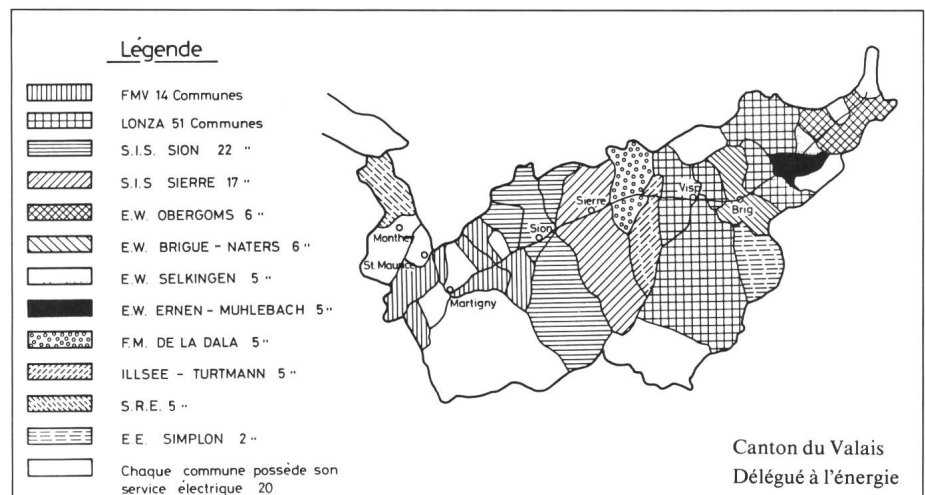


Fig. 1 Situation actuelle des régions et sociétés de distribution

Adresse des auteurs

Willy Ferrez, délégué aux questions énergétiques de l'Etat du Valais, 1950 Sion
Gilbert Fellay, président de l'Association valaisanne des distributeurs de courant, 3960 Sierre

teurs d'électricité en Valais, l'autre les distributeurs. Seize délégués des deux secteurs s'engageaient dans une voie que des projets de statuts précisaient sans une excessive ambition.

A la vérité, l'initiative de ces naissances émanait de l'Union des Industriels Valaisans qui s'était sentie soudainement très isolée au sein de la Fédération Economique du Valais, version très élargie de la Chambre Valaisanne du Commerce et de l'Industrie. En suscitant la création de ces deux organismes accueillis aussitôt au sein de la Fédération Economique, l'UIV se sécurisait face à l'agriculture et aux autres branches économiques valaisannes.

Pendant une dizaine d'années, l'activité de l'association fut plutôt calme et c'est au début des années septante, après une campagne de recrutement intense qui permit de doubler les effectifs, que l'on commença les études de structuration de la distribution en Valais. Diverses commissions furent également créées pour l'harmonisation des tarifs, des conditions de raccordement, etc.

En 1976 furent adoptés de nouveaux statuts tendant à une régionalisation.

3. Buts de l'Association

L'Association valaisanne des distributeurs de courant s'est fixé comme buts:

1. Sur le plan de la distribution

- l'organisation rationnelle de la distribution jusque chez le consommateur;
- l'établissement de normes et directives en vue d'atteindre une normalisation des équipements, dans le but d'un meilleur prix de construction des réseaux de distribution et d'une simplification de leur exploitation;
- l'harmonisation de la tarification de l'énergie et l'organisation du traitement électronique des données, sur le plan commercial et comptable;
- l'information et les conseils aux consommateurs, c'est-à-dire promouvoir l'énergie électrique vu ses grands avantages au point de vue écologique.

2. Sur le plan du transport et de la transformation

- l'étude et la promotion du réseau de transport de l'énergie le plus adéquat à toutes les tensions, des points de production aux points de consommation;
- l'élaboration des projets à cet effet, en relation étroite avec les plans d'aménagement communaux, régionaux et cantonaux concernant des tracés de lignes ou câbles (réseaux routiers) et les postes de transformation.

3. Sur le plan de la production et de l'approvisionnement

- la création d'un inventaire permanent et prospectif des besoins en énergie de l'ensemble des consommateurs valaisans;
- l'étude pour la mise en valeur optimale des installations hydro-électriques en vue de leur retour aux communes concédantes, à l'échéance des concessions;
- l'étude de prises de participations intéressantes dans l'un ou l'autre des aménagements hydro-électriques à réaliser, en faveur de ses membres;
- l'étude de souscription de tranches thermiques (nucléaires) en faveur de ses membres;
- en accord avec l'Etat et ses services (pêche), l'étude de l'utilisa-

tion des eaux la plus rationnelle possible, en particulier:

- le fonctionnement des bisses, eaux à récupérer au bénéfice des aménagements hydro-électriques;
- statistiques des besoins en eau potable et, cas échéant, mise à contribution des grandes accumulations;
- l'établissement d'une statistique des fournitures de courant gratuit ou à des prix préférentiels aux communes.

4. Formation professionnelle

L'association est très active dans le domaine de la formation des apprentis ainsi que la formation permanente.

Elle organise, en collaboration avec l'école professionnelle, des cours d'introduction pour les apprentis électriciens de réseau du canton.

Des journées de cours pour monteurs de réseau ainsi que des journées d'étude pour les cadres techniques figurent également parmi les activités de l'association.

Elle organise régulièrement des journées d'information publiques ou expositions en collaboration avec d'autres milieux de l'énergie.

5. Groupes de travail

En dehors du comité qui se réunit trois ou quatre fois par année selon les

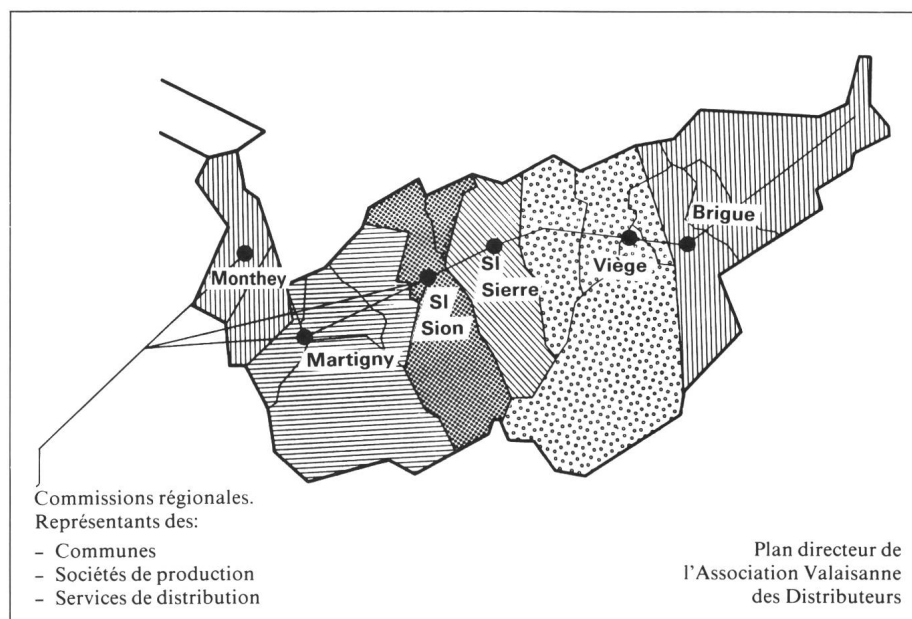


Fig. 2 Structure idéale / Objectifs à moyen et long terme pour l'organisation de la distribution

circonstances, deux groupes de travail ont pris spécialement en main des domaines importants, à savoir:

- a) les tarifs et contributions des abonnés
- b) la formation professionnelle et la normalisation.

6. Autres activités

L'association est présente dans toutes les associations ou chambres économiques cantonales.

Elle est également soucieuse d'assurer la meilleure coordination entre les nombreuses activités des services ou régies communales ou régionales polyvalentes.

Sans que cela soit vraiment un obstacle, l'association des distributeurs d'électricité, à l'instant d'accepter la

régionalisation selon le schéma proposé, pense que la question des eaux, du gaz, des eaux usées, de la télévision, etc. se pose et entraîne ces mêmes secteurs dans le mouvement général de régionalisation.

En fait, des avantages certains apparaissent sur le plan de la coordination et de la rationalisation.

7. Objectif à moyen et à long terme

Outre la Lonza, les Forces Motrices Valaisannes, les SI Sion et les SI Sierre qui répondent déjà en grande partie aux critères de la régionalisation, on devrait pouvoir attendre des SI Martigny, Bagnes, Brigue, Zermatt, Monthey par exemple, qui sont les plus importants, que tous acceptent d'adhérer au principe de la régionalisation (fig.

2) dont les bases figurent dans les statuts de l'association. Une fois cette régionalisation constituée, elle pourra œuvrer sur les divers plans précités visant tous l'intérêt du consommateur et celui de l'économie valaisanne, tout en respectant les intérêts de ces régions. Nous ne reviendrons pas sur la liste des objectifs à atteindre.

L'association s'organisera conformément à la structure retenue et en fonction des objectifs qu'elle s'est fixée. Elle devra entre autres disposer d'un organe fédérateur qui est le comité cantonal de l'association, pour dresser les plans de travail dont le contenu ressort des mêmes objectifs déjà cités.

Une fois fait ce pas déterminant, il y a fort à parier que le mouvement «régionaliser et fédérer» sera devenu irréversible et que les régies, communes ou services non fédérés auront tôt fait de comprendre l'intérêt d'y adhérer.

Association Valaisanne des Producteurs d'énergie électrique

Alors que seules des organisations de distributeurs d'électricité ont été présentées jusqu'ici dans ce numéro du Bulletin, il est indispensable, pour compléter le tableau précisément en Valais, d'attirer l'attention sur le fait qu'à part l'*Association des Distributeurs de courant*, il existe aussi l'*Association Valaisanne des Producteurs d'énergie électrique*.

Cette association, fondée en 1960, compte actuellement près de 25 membres. M. René Masson, directeur de la Grande Dixence S.A. à Sion, en est l'actuel président.

Un des buts de cette association très active est de favoriser les échanges d'expériences au sujet de l'exploitation et l'entretien des centrales hydrauliques. Chaque année, une journée technique est organisée à l'intention des ingénieurs et des cadres d'exploitation. La rencontre de cette année a eu lieu récemment à Martigny et le thème en était: «Les applications informatiques dans les aménagements hydro-électriques.» Le chiffre de près de 90 participants met en évidence le grand intérêt accordé cette année également aux buts de l'Association, à savoir donner des idées et montrer des solutions nouvelles.

Réd.